

# LE DÉPARTEMENT

SOUTIEN LE RETOUR À L'EMPLOI  
DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA PRÉSENTANT  
DES PROBLÈMES DE SANTÉ

LE DÉPARTEMENT S'OCCUPE DE VOUS

INSERTION - EMPLOI



Département de la Haute-Savoie (KMS) - Photos : © Adbestock - Novembre 2022



« En tant que chef de file de l'insertion, le Département s'engage à permettre à ceux qu'il accompagne de réaliser leur projet professionnel, malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien. »

**Martial Saddier**  
Président du Conseil départemental  
de la Haute-Savoie



## PARCOURS SANTÉ EMPLOYABILITÉ ACTIVITÉ (PSEA)

haute  
savoie  
le Département

## ACCOMPAGNER LES PERSONNES À PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DE LEURS PROBLÈMES DE SANTÉ SUR LEUR PROJET PROFESSIONNEL

### LE PARCOURS SANTÉ EMPLOYABILITÉ ACTIVITÉ (PSEA) S'ADRESSE À QUI ?

Le PSEA s'adresse :

- aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA)
- aux jeunes de 18 à 25 ans accompagnés par un référent Mission locale jeunes
- aux jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) **pour lesquels un problème de santé fait obstacle au retour à une activité.**

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un parcours d'une durée de 4 à 6 mois, porté par l'association « Solidarité Pour Réussir » et son équipe pluridisciplinaire, proposant :

- des entretiens individuels (psychologue, conseiller emploi, conseiller formation, médecin...)
- et des ateliers collectifs (théâtre, yoga, sport, numérique, etc.).

Le PSEA est **complémentaire de l'accompagnement que vous proposez** : vous restez le référent de la personne et continuez de délivrer votre offre de services.

### DANS QUEL BUT ?

Permettre aux BRSA rencontrant des problématiques de santé impactant sur leur retour à l'emploi de s'inscrire dans un parcours d'accompagnement et reprendre une activité professionnelle adaptée et durable.

### Qui peut orienter des personnes vers le PSEA ?

- Les services du Département de la Haute-Savoie
- Les Missions locales jeunes de Haute-Savoie
- Pôle emploi 74.

Ce dispositif départemental d'une durée de 2 ans (juillet 2022 à juin 2024) propose un parcours pour **220 personnes par an.**

Le PSEA est issu de la **Convention d'Aide à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi** cofinancé par l'État et le Département de la Haute-Savoie.

### MODALITÉS

#### Quand ?

Les entrées dans le dispositif se font tout au long de l'année.

#### Comment ?

La prescription se fait via la plateforme numérique <https://pse.spr74.fr/>

Cette interface vous permet également de suivre les dossiers des personnes accompagnées au titre du PSEA.

#### Contact

Claudine Albrile  
[claudine.albrile@haut Savoie.fr](mailto:claudine.albrile@haut Savoie.fr)  
04 50 33 22 42